

Avis voté en plénière du 26 mai 2015

L'emploi dans la transition écologique

Déclaration du groupe de l'UNAF

Par cet avis, la voie, parfois étroite, est tracée pour que les annonces de création d'emplois par la transition écologique puissent devenir réalité. L'enjeu n'est pas mince car, en ces temps de disette du marché de l'emploi, la transition écologique est porteuse d'espoir :

- avec la création de 100 000 emplois supplémentaires attachés à la réussite de la Stratégie nationale de la transition écologique vers un développement durable ;
- ou bien encore, avec 75 000 emplois pouvant émerger de l'amplification de la rénovation énergétique dans le bâtiment.

Avant d'entrer dans le détail des propositions, l'avis insiste sur l'enjeu de la formation professionnelle initiale et continue pour anticiper et accompagner l'évolution des métiers. Le groupe de l'UNAF est particulièrement sensible à cette nécessité pour que les jeunes trouvent pleinement leur place et deviennent ainsi acteurs de cette transition : des maisons familiales rurales ont investi cette problématique de la transition écologique dans leurs formations à l'attention des jeunes.

Le groupe de l'UNAF soutient les propositions formulées par l'avis et s'attache plus particulièrement à la recommandation n° 8. Elle vise à inscrire l'emploi de la transition écologique dans une dimension prospective. L'effectivité de ces emplois réside aussi dans notre capacité à se projeter, à faire émerger des qualifications, à anticiper des besoins et ceci, en lien avec la définition des emplois existante aujourd'hui au niveau régional.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.